

## MOT DU MAIRE

**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

L'automne tire à sa fin et bientôt l'hiver nous amènera la période des réjouissances mais aussi l'heure des bilans et la rétrospective de ce que nous avons connu cette année. Le froid commence déjà à faire des siennes puisqu'il est prévu un gel des taxes pour l'année 2009 et ce, pour une deuxième année consécutive.

Bien que l'année 2008 ait été une année difficile au point de vue financier en général, Ville de Lac-Saint-Joseph a su conserver un équilibre budgétaire intéressant que je vous commenterai plus loin.

Tel que stipulé à la *Loi sur les Cités et Villes* et en particulier aux dispositions de l'article 474.1 de cette loi, les prévisions budgétaires pour l'année 2009 doivent être acheminée aux citoyens avant la date d'adoption du prochain budget afin de vous permettre de réagir aux orientations que compte prendre le Conseil.

Vous trouverez donc en annexe une copie des prévisions budgétaires pour l'année 2009 ainsi qu'un tableau explicatif de même que mes commentaires sur les opérations financières de l'année en cours.

### **ETATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VERIFICATEUR POUR L'ANNEE 2007**

Les revenus de la municipalité pour l'année terminée le 31 décembre 2007 se sont élevés à 936 808 \$ comparativement à des dépenses atteignant la somme de 892 575\$. Le surplus d'opération s'établit donc à 44 233 \$.

Le rapport du vérificateur, quant à lui, ne contenait aucune note particulière. La Ville dispose d'un fonds de roulement de 100 000 \$ et d'une marge de crédit de 100 000 \$, au taux de base et renouvelable annuellement. Cette marge de crédit n'est pas utilisée.

## **COMMENTAIRES QUANT AUX RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2008**

Pour l'année en cours, le budget adopté était de 910 503 \$ pour des dépenses équivalentes. Cependant, nos rapports financiers à ce jour nous permettent d'estimer que les revenus de l'année devraient se chiffrer au 31 décembre prochain à 965 000 \$ comparativement à des dépenses projetées de 915 000 \$ soit un écart positif d'environ 50 000\$.

Cet écart positif mentionné est principalement dû à une subvention du député provincial de 5 000 \$ pour le scellement des fissures sur la route, des droits de mutation plus élevés que ceux prévus au budget, une ristourne de 18 225 \$ pour la fermeture du Centre de traitement des matières résiduelles de St-Raymond, de même qu'un montant de 19 799 \$ représentant une ristourne du gouvernement concernant la sécurité civile.

Je voudrais ici profiter de l'occasion pour vous indiquer brièvement nos principales réalisations pour l'année 2008.

Tout d'abord, il faut souligner la construction des deux abris postaux, sobres mais de bon goût, qui rendent la cueillette du courrier plus agréable et permettent la diffusion d'informations grâce aux babillards qui y sont installés.

Au Club Nautique St-Louis, nous avons solidifié, refait les toitures et repeint les hangars à proximité du Club.

Au niveau de la route, nous avons procédé à la réfection de deux ponceaux au printemps, au scellage des fissures et à la réparation de certains accotements.

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2009**

Les membres du Conseil municipal se sont réunis à quelques reprises au cours des dernières semaines afin d'élaborer un budget 2009 des plus réalistes possibles, compte tenu de la période de récession annoncée. Vous pourrez en lire la répartition ci-dessous, mais nous pouvons dès à présent vous annoncer qu'il sera de l'ordre de 983,097 \$, soit une augmentation de 7.5%.

Ce budget compte sept (7) secteurs d'activités qui se détaillent comme suit:

1. Administration générale;
2. Sécurité publique;
3. Transport routier;
4. Hygiène du milieu;
5. Aménagement, urbanisme et développement;
6. Loisirs et culture;
7. Frais financiers.

### **1.- L'administration générale**

Les dépenses d'opération seront plus élevées en 2009 et ce, dû en partie à une année d'élection dont nous devons prévoir des dépenses supplémentaires, une augmentation des quotes-parts de la MRC, de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles, de la Sûreté du Québec, des salaires des employés et des élus municipaux, l'augmentation normale des dépenses d'administration, des services d'évaluation, des services juridiques et des fournitures de bureau que nous devons nous procurer pour assurer le bon fonctionnement de notre ville.

**La taxe foncière demeurera donc à 0.35 \$ du 100\$ d'évaluation.**

### **2.- La sécurité publique**

Les coûts de la Sûreté du Québec passent de 210 000 \$ à 221 000 \$ soit une augmentation de 5%. Quant aux coûts pour la protection contre les incendies et les premiers répondants, une hausse de 3.5% est prévue pour 2008, passant de 67500 \$ à 70 000 \$ pour les incendies et de 6 600\$ à 8 000\$ pour les premiers répondants. Nous n'avons aucun contrôle sur ces coûts et devons donc les assumer.

### **3. – Le transport routier**

Les travaux sur la route ont fait l'objet de deux règlements d'emprunt: un emprunt de 95 000 \$ pour les plans et un emprunt de 1.6 million pour les travaux proprement dits. Le premier emprunt a été complètement remboursé en 2008.

Quant à l'emprunt de 1.6 millions, c'est un emprunt à long terme remboursable sur vingt ans. Le coût du remboursement est d'environ 125 000 \$ par année en capital et intérêts.

**La taxe reliée à la réfection du Chemin Thomas Maher demeurera également cette année de 0.07 \$ du 100 \$ d'évaluation.**

#### **4.- L'hygiène du milieu**

Le lac étant notre plus grande richesse, nous avons tous à cœur de le protéger et le sauvegarder et c'est pourquoi nous conserverons encore cette année le fonds spécial de 50 000 \$ spécialement destiné à la protection du lac.

Nous poursuivons encore cette année le programme de subvention pour la revégétalisation des rives puisque, l'été 2008 n'ayant pas été très clément, plusieurs d'entre vous n'avez pu procéder à ces travaux. Cependant, ce programme revient pour la dernière année et pourrait faire l'objet d'un règlement rendant obligatoire la revégétalisation des rives pour 2010. C'est donc le moment de remédier à la situation si vous voulez profiter de la subvention.

**Cette taxe demeurera à 0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation.**

#### **5.- Aménagement, urbanisme et développement**

Quant à l'aménagement, l'urbanisme et développement, il n'y a pratiquement pas de changement. Nous constatons que nos citoyens sont de plus en plus disciplinés quant aux demandes de permis ou d'informations concernant les règlements applicables sur notre territoire. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à communiquer avec notre inspecteur avant d'entreprendre vos travaux, ce qui vous évitera des ennuis et des amendes.

#### **6.- Loisirs et culture**

Il y a peu de changement concernant les loisirs et culture. Le budget de ce secteur d'activité reste pratiquement le même.

## **7.- Frais financiers**

Il s'agit des remboursements à effectuer concernant le règlement d'emprunt qui a été fait pour la réfection du Chemin Thomas Maher.

Concrètement, il n'y aura aucune hausse de taxes pour l'année 2008. Il s'agit ici d'un budget très conservateur mais réaliste et équilibré. Il tient compte à la fois de notre capacité de payer et répond à nos engagements et aux défis que nous devons relever.

## **ASSEMBLEE SPECIALE POUR LA PRESENTATION DU BUDGET 2009**

Les prévisions budgétaires 2009 feront l'objet d'une acceptation par le Conseil municipal lors de la prochaine assemblée qui aura lieu lundi, le 15 décembre 2007 à 20:00 heures à la MRC de la Jacques-Cartier, 60 rue St-Patrick, Shannon.

Nous serons heureux de pouvoir répondre à toute question concernant ces prévisions budgétaires lors de cette importante séance du Conseil.

Nous profitons de l'occasion pour vous offrir nos meilleurs vœux pour un très Joyeux Noël et une Année 2009 de paix, santé et bonheur!

**Les Conseillers et le Maire de  
Ville de Lac-Saint-Joseph**

**ODB/vv      O'Donnell Bédard, Maire**

p.j. Budget et tableau explicatif